ARDEAR GRAND EST
RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

FORMATION

Savoir conduire un élevage de lapins

Fermiers, industriels, destinés à la vente directe ou au circuit long

« L'élevage de lapin ça me tente mais c'est compliqué »

Vous hésitez à vous lancer ? Vous avez déjà de la pratique et pleins de questions ? La production de lapin est réputée difficile. Cette formation aborde les éléments indispensables à la conduite d'un atelier cunicole et les problèmes auxquels se confrontent les éleveurs.

> Date : Mardi 12 Janvier 2020 de 9h30 à 17h30.
> Lieu : chez Julien Marchand, Ferme Haie Henry à Saulx-lès-Champlon (Meuse)

Programme :

- Savoir observer le comportement de ses lapins
- Savoir choisir une race adaptée à son système
- **Visite de la Ferme** Haie Henry
- Savoir alimenter et abreuver correctement ses lapins en fonction de leur situation
- Connaitre les soins sans médicaments
- Connaitre le B.A BA sur la reproduction

« Cette formation m'a permis de faire réseau, et de partager nos expériences »
A-F., paysanne en Alsace

Repas : à la charge du stagiaire.

> Les intervenant·e·s

- **Pascal Orain**, éleveur de lapins en vente directe, et administrateur à l'association des Lapins bio de l'Ouest
- **Ariane Walaszek,** formatrice

> Contact et informations

Ariane Walaszek, responsable de stage

Tél. 06.12.40.45.48

Mail : ardeargrandest@gmail.com

Adresse postale :
Maison de l'Agriculture
26, rue du 109e R.I.
52000 CHAUMONT

Plus d'informations page 2

> Informations pratiques

Public : (Futur·es) paysan·ne·s

Pré-requis : aucun

Frais pédagogiques : 300 €, dont à votre charge :

- **Stagiaire éligible vivea :** 100 €
- **Stagiaire non éligible vivea, adhérent à l'ARDEAR :** 100 €.
- **Stagiaire non éligible vivea, non adhérent à l'ARDEAR :** 300 €.

Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter.

En participant à cette formation, vous pourrez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chef·fes d'entreprise.

Autres coûts à prévoir : le repas est à la charge du stagiaire.

Méthodes pédagogiques : Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.

Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation.

Lieu : chez Julien Marchand, Ferme Haie Henry à Saulx-lès-Champlon (Meuse)

Conditions générales de service et règlement sur :

http://www.agriculturepaysanne.org/files/Conditions-gy-ny-rales-de-service-ry-glement.pdf

> Accessibilité

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

> Inscription : Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant ICI.

Stage limité à 10 personnes.

Formation à l'initiative de :

ARDEAR GRAND EST — Confédération Paysanne — LE RÉPERTOIRE DES SAVOIR-FAIRE PAYSANS

Avec le soutien financier de :

Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE — vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant — Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT